



Paris, le 11 octobre 2017

Paris 2024 réagit à l'article publié par le Canard Enchaîné

Le Comité Paris 2024 a pris connaissance de l'article du Canard Enchaîné (11 octobre 2017), intitulé « *Bercy panique devant les factures de l'organisation des JO* » et dans lequel certains éléments sont présentés comme étant la grille salariale des dirigeants du futur Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) Paris 2024.

Le Comité Paris 2024 s'étonne de ne pas avoir été contacté par la rédaction du Canard Enchaîné, ce qui lui aurait permis de préciser que les montants mentionnés ne constituent en aucun cas la rémunération du Président et du Directeur Général du futur COJO Paris 2024.

Le document cité dans cet article est une note technique qui s'appuie sur le travail d'un cabinet de recrutement ayant réalisé une étude comparative relative à la rémunération des dirigeants qui ont travaillé à l'organisation des récents grands événements sportifs internationaux.

Les travaux sur la rémunération des dirigeants du futur COJO Paris 2024 débutent à peine. Ils feront l'objet de discussions avec les membres fondateurs de Paris 2024 (Etat, Ville de Paris, Région Ile de France, CNOSF et CPSF) pour préciser la méthode et le calendrier destinés à finaliser la future grille de salaire.

Contacts Paris 2024

Christophe Proust – 06 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Raphaël Leclerc – 06 73 16 88 06 – rleclerc@paris2024.org